

Conseil Municipal du 23 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 avril, à 19h45,

Le Conseil Municipal de la commune de Lhomme, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe WEHRLÉ, Maire.

Etaient présents : MM. WEHRLÉ, BARRIER, BUSSON, DELAETER, DUBREIL,
Mmes ALLOUCHERY, CIRET, FRESNEAU, NICOLAS, RAGUENEAU, TAFFOREAU-HARDY

Absentes excusées : Mme BODELET qui donne procuration à M. BARRIER
Mme CROSNIER qui donne procuration à Mme ALLOUCHERY

Secrétaire de séance : Mme CIRET

1 - Approbation du procès-verbal réunion du 26 mars 2024

Le procès-verbal du dernier conseil municipal en date du 26 mars 2024 a été préalablement transmis par e-mail. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Présentation par Sarthe Numérique du réseau LoRa

M. ROTIER, Sarthe Numérique et M. TREMEAU présentent en détail l'objet de la démarche par Sartel de développer un réseau de communications électroniques en fibre optique sur l'ensemble du territoire pour améliorer le service rendu à la population et développer de nouvelles activités économiques.

Le LORA est une technologie de communication radio bas débit permettant de récolter les données d'objets équipés de capteur à l'intérieur et à l'extérieur d'un bâtiment.

- Bâtiments intelligents
- Gestion ressource en eau
- Eclairage public
- Gestion des déchets
- Stationnement intelligent

L'équipement est constitué d'un boîtier et d'une antenne radio, placés en extérieur. Il serait situé sur le bâtiment de la salle des fêtes.

Installation d'une fibre supplémentaire indépendante de notre fixe box.

L'installation totale du système est à la charge de Sartel aucun coût pour la commune.

Une redevance d'un montant de 100€/an, d'occupation du domaine public intégrant une compensation liée à la consommation d'énergie est reversée à la commune.

Visite de leur showroom proposée au Mans.

Une convention entre la commune de Lhomme et Sartel est nécessaire pour la mise à disposition d'emplacement pour l'installation des équipements LORA.

Arrivée de Mme TAFFOREAU-HARDY à 20h05

Un débat s'installe et M. ROTIER répond aux différentes questions posées par les conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de donner son accord sur la mise à disposition d'un emplacement pour l'équipement LoRa sur le bâtiment de la salle des fêtes.

Adopté : 5 voix pour / 2 voix contre / 6 abstentions

3 - Présentation de la reprise du restaurant par M. LOUIS-LAFONT

Un dossier de présentation du projet M. LOUIS-LAFONT a été préalablement envoyé aux conseillers municipaux.

M. LOUIS-LAFONT explique sa motivation de reprise du restaurant, présente son parcours et ses expériences dans le domaine de la restauration.

Fait part des menus proposés, du fait maison avec des produits locaux à des prix abordables, style bistro française, recettes traditionnelles.

Horaires d'ouverture du bar-restaurant : lundi, jeudi et vendredi 10h-15h et le soir 17h-22h30, le samedi 8h à minuit en continu, dimanche de 8h à 22h en continu. (modulable en fonction de l'activité et la saison)

Souhaite une ouverture pour juin avant les 24h du Mans.

Présente un budget prévisionnel, investissement matériel de cuisine et mobilier.

M. LOUIS-LAFONT échange avec les Conseillers municipaux et répond à leurs questions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de faire un bail commercial du bar-restaurant à M. LOUIS-LAFONT.

Adopté à l'unanimité

4 - Informations et organisation des élections européennes du 9 juin 2024

Election de 81 Eurodéputés en France

Un seul tour, scrutin proportionnel qui aura lieu le 9 juin 2024. Horaires du scrutin 8h-18h.

Limite des inscriptions sur les listes électorales le 1^{er} mai en ligne, le 3 mai en version papier à la mairie.

Planning de la tenue du bureau de vote

8h00-10h30 Ph. Wehrlé - C. Tafforeau-Hardy - C. Ragueneau

10h30-13h00 J. Busson - C. Nicolas - C. Fresneau

13h00-15h30 M. Allouchery - G. Ciret - C. Tafforeau-Hardy

15h30-18h00 Ph. Delaeter - JM Dubreil - R. Crosnier

5 - Organisation de la cérémonie du 8 mai

11h00 départ devant la mairie en compagnie de l'UNACITA, des pompiers, défilé jusqu'au monument Aux Morts

24 militaires et 2 officiers du 2^{ème} RIMA partiront de la salle des fêtes et défileront jusqu'au monument Aux Morts.

Discours, chants, vin d'honneur à l'issue de la cérémonie. Repas offert pour le déplacement du 2^{ème} RIMA.

6 - Communications

- Un marchand de fromage des Pyrénées sera présent sur la place Louise Michel un samedi par mois à partir du samedi 27 avril.
- Une place de parking sera réservée en terrasse devant la boulangerie et 2 supports vélos seront installés.

7 - Questions diverses

Philippe Delaeter :

↳ Voirie l'Aiguillé : début des travaux le 21 mai 2024 sur une durée d'un mois. Une information sera diffusée aux riverains pour les prévenir d'éventuels désagréments ponctuels. Coût des travaux 96 000€.

↳ Eclairage public : 3^{ème} phase des travaux pour passer en Led fin juillet.

Jacky BUSSON :

↳ Le nouveau camion pour les agents techniques arrive la semaine prochaine.

↳ Maison du PN : peinture du placo terminée, pose des sols la semaine prochaine, pose cuisine fin mai pour un aménagement début juin.

Philippe Wehrlé informe de l'arrivée d'un nouvel apprenti aux espaces verts pour remplacer Romain qui passe son examen au mois de juin et une stagiaire à l'accueil en juin.

Martine Allouchery :

↳ A reçu Mme Jousse, chargée de développement de l'Office du tourisme et Mme Papin, en prévision d'obtenir le label accueil PMR pour le gîte du PN. Elles ont apporté de nombreux conseils pour accueillir des personnes de handicaps différents notamment des personnes non voyantes sur le type de mobilier et rectification sur la hauteur d'une prise de courant, une petite remarque sur la hauteur de la rampe d'accès qui est à 10% au lieu de 7%, mais elles sont très favorables sur la labellisation. Ça ne veut pas dire que le gîte sera ouvert exclusivement aux personnes en situation de handicap mais peut en accueillir, il y en a très peu sur le territoire autour. Le dossier doit passer en commission. L'Office du tourisme peut nous aider dans toutes ces démarches.

↳ Est allée prospecter avec Jacky Busson et Mme Busson pour acheter la literie, le mobilier et l'équipement nécessaire, le budget initial de 2 500 € sera respecté.

C. Nicolas demande où en est l'option vue en commission de mettre des draps jetables, qu'en pense les personnes de l'office du tourisme ?

Elles ne sont pas contre c'est à la commune de décider ce qu'elle préfère lingerie à laver ou jetable.

P. Wehrlé : en parallèle du gîte nous allons tenter d'obtenir également le label « accueil vélo ».

Christine Nicolas :

↳ Est allée à un bureau communautaire sur le sport et informe que les communes doivent faire une demande tous les ans pour « le sport à l'école ».

Ph. Wehrlé répond qu'il est informé et qu'il a fait la demande pour le sport, le théâtre et carnuta. Le sport est validé. On garde le professeur de musique mais l'orchestre à école est transféré dans une autre école.

Gaëlle Ciret :

↳ Des nouvelles ventes pour l'école de plants de tomates et très prochainement une tombola pour la kermesse.

↳ Demande où en est le recrutement pour le remplacement de l'agent périscolaire polyvalent. Pour le moment peu de retour et peu de cohérence avec le profil recherché.

P. Wehrlé rajoute le départ de Marjorie de la surveillance de la récréation du midi en fin juin. Il va être compliqué de la remplacer. Signale la démolition de la classe scanne qui coûte très chère

↳ Les paiements des factures SUEZ : ne peut toujours pas se connecter et ne peut pas créer de compte ni payer en ligne

P. Delaeter va appeler le correspondant SUEZ.

Christine Tafforeau-Hardy :

↳ Demande s'il y a eu le ramassage de ordures ménagères à l'Hôpital la semaine dernière car les containers sont encore très pleins. Est-ce qu'il y a suffisamment de containers comme ça c'est un plus repeuplé à l'Hôpital.

P. Wehrlé confirme bien le ramassage. On appellera le Syvalorm. Il y a peut-être aussi les résidences secondaires occupées en ce moment.

Des gens de l'extérieur viennent aussi déposer leurs ordures.

✚ Son voisin lui a demandé où en était les travaux de voirie.

P. Delaeter signale qu'il l'a informé et qu'ils ont des échanges réguliers. Les fossés seront commencés cette semaine et les travaux en début d'été.




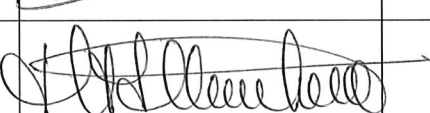
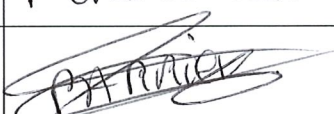
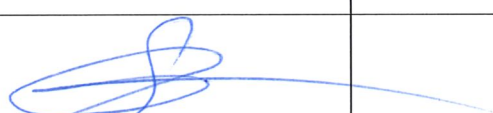
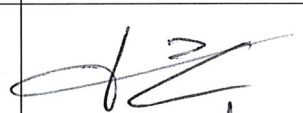

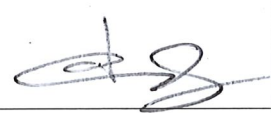

✚ Une interrogation d'une ancienne élue de Lhomme qui lui a demandé pourquoi il y a eu des modification de bâtiments, façades, toitures suite à des achats de maison et sans permis de construire, sans déclaration, rien d'affiché.

P. Werhlé précise que la modification de la structure est soumise à une déclaration de travaux qu'elle doit être affichée mais bien souvent les gens ne l'affichent pas. Il précise que les déclarations sont consultables en mairie.

P. Wehrlé informe de l'ouverture de l'enquête public pour le champs de panneaux photovoltaïques de Créans, il a rencontré le commissaire enquêteur. Si tout se passe bien ce projet pourrait être finalisé et construit fin 2025. Ensuite quelques mois pour le raccordement EDF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10
Prochaine réunion en mai ou juin selon l'actualité.

Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2024
Emargement

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE	COMMENTAIRE
Philippe WEHRLÉ		
Philippe DELAETER		
Jacky BUSSON		
Martine ALLOUCHERY		
Philippe BARRIER		
Sarah BODELET		
Gaëlle CIRET		
Régina CROSNIER		
Jean-Marie DUBREIL		
Catherine FRESNEAU		
Christine NICOLAS		
Chantal RAGUENEAU		
Christine TAFFOREAU		